L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 28 MARS 1885.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

LA VILLE DE PARIS.

Nous avons rendu visite, hier, à l'Exposition d'éducation française, installée au Sud-Ouest de la galerie de premier étage du palais du gouvernement, par les soins et sous la direction de M. Benjamin Buisson, délégué du ministère de l'instruction publique de Paris. En entreprenant cette étude, nous avions l'intention bien arrêtée de donner à nos lecteurs une vue complète de l'intéressante section d'éducation française, aujourd'hui complètement terminée, c'est-à-dire dans toute sa gloire.

Mais nous avons bien vite reconnu que l'ensemble des collections et des documents exposés ne permettait guère d'élimination, et que notre colonne quotidienne ne suffirait pas à l'exposé ni même à la description succincte des modèles, des méthodes, des spécimens et des divers documents statistiques qui constituent l'Exposition de la France.

Nous avons donc dû faire de suite une sélection, au choix parmi les diverses merveilles offertes à notre admiration et à notre étude, et notre hésitation n'a pas eu de longue durée. *A tout seigneur, tout honneur*, dit un vieux proverbe de notre patrie d'origine. En conséquence, nous avons résolu de ne publier aujourd'hui que ce que nous avons remarqué dans l'Exposition scolaire de la ville de Paris.

La salle placée au centre de l'Exposition scolaire française est réservée et affectée entièrement aux envois faits par les écoles de la capitale; et cet ensemble suffirait presque pour donner une impression générale et synthétique de l'état de l'enseignement primaire, tel que l'ont organisé et perfectionné les derniers administrateurs, qui se sont succédé au ministère de l'instruction publique de France.

Tout d'abord disons un mot de la décoration de ce salon, dont le plafond tricolore, avec la légende *France*, attire de loin l'attention. Au fond et à l'entrée se trouvent placées les armes de la bonne ville de Paris, c'est-à-dire la vieille trirème d'argent de Lutece voguant sur une mer d'azur. Le chef flottant de France surmonte l'écu. Au bas est l'antique et fière devise de la capitale du monde civilisé: *Fluctuat nec mergitur*. Une erreur d'optique, produite par l'éclat des rayons du soleil couchant nous a fait lire un instant : *mergatur* ; mais nous acceptons avec enthousiasme ce pronostic.

La salle est elle-même divisée en trois parties proportionnelles que nous passerons en revue l'une après l'autre. Dans chacune d'elles, se trouvent le matériel, les documents et les modèles de travaux d'une école primaire élémentaire, d'une école primaire supérieure, autrement dite école professionnelle, puis d'une classe pour l'enseignement du dessin.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

L'exposition des écoles primaires élémentaires pour garçons et filles occupe la droite de cette salle. On y a d'abord installé le matériel complet d'une petite classe. La nomenclature sèche du catalogue qu'on nous a remis manquerait peut-être d'intérêt, pour la masse du public. Citons d'abord spécialement un bureau de maître avec estrade prolongée, plusieurs tables d'élèves à deux places seulement par banc, la partie antérieure du banc se relevant au moyen de charnières pour faciliter l'accès ou le départ de l'enfant.

Au fond de la classe est un double tableau noir à volets, avec surface murale ardoisée, dont les détails sont très curieux. La matière principale de ce grand rectangle est le bois, mais recouvert d'un ardoisage factice, et d'une couche assez compacte pour résister à la craie de plusieurs générations d'écoliers. Ce genre d'ardoisage n'est pas inconnu dans nos écoles cisatlantiques. Cependant l'inventeur du système français M. L. Suzanne a obtenu la grande médaille d'argent à l'Exposition de Paris, en 1878.

Ce tableau est à deux battants comme certaines armoires. En ouvrant le côté gauche on trouve un autre tableau noir quadrillé de petits rectangles, tracés en rouge, pour l'enseignement du dessin d'après les copies. Le battant de droite, en tournant sur ses gonds, découvre un tableau avec portées de musique, pour l'enseignement du solfège.

Il y a encore d'autres pièces de matériel scolaire bien intéressantes, comme un boulier compteur pour multiplier aux élèves les procédés rapides de la numération et du calcul élémentaire ; puis diverses cartes très remarquées pour l'enseignement de la géographie, sur le système de pendaison de pupilles il nous faut dire un mot.

La ville de Paris possède un magasin central et un atelier spécial pour la fabrication de son matériel scolaire et la fourniture de toutes ses écoles.

Les cartes, auxquelles nous faisons allusion, se hissent ou s'abaissent à la hauteur voulue, en se plaçant chacune alternativement au premier plan, suivant les besoins de la démonstration choisie par le maître, d'après un appareil fort ingénieux qui permet de ne jamais les *crocher* et pas davantage d'exciter ou d'endommager leur surface. Ce système est dû à l'invention de M. Livroy, conservateur du magasin des écoles primaires municipales de Paris.

A ces cartes de géographie sont jointes d'autres tableaux de même grandeur, pour l'enseignement du système métrique, de la physique élémentaire, de la musique, etc. Nous oublions pas un plan en relief de Paris et de ses environs, fort bien fait, et où les trois boucles majestueuses de la Seine qui protègent le Nord-Ouest de la capitale, dominent avec leur cortège de bois fameux et de sites populaires de villégiature, l'illusion de la patrie absente aux quelques Parisiens exilés en Louisiane.

Disons enfin un mot des cartes muettes ardoisées du système Vast, très propres à exercer la mémoire des élèves, et à permettre au maître de leur faire récapituler les connaissances acquises.

Les photographies représentant les exercices divers auxquels sont soumis les élèves des écoles municipales de Paris, ne sont pas les documents les moins intéressants. Nous avons remarqué la vue d'une cantine scolaire et d'un réfectoire pour externes, celles des installations intérieures des classes de sciences, du cabinet de physique, d'une classe pendant une leçon de travail manuel, où les enfants apprennent dans un atelier, installé à l'école même, l'usage des principaux outils pour le travail du bois et du fer.

Il faut citer avec éloges l'organisation de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de garçons et de filles. Les exercices combinés paraissent les plus propres qui se puissent imaginer pour assurer l'entretien de la santé et le développement de la musculature de l'enfant.

Au point de vue pratique, de la vie positive, si l'on veut, mais qui est en somme la vie dont on vit, nous avons remarqué la vue d'une cuisine modèle où l'on initie les élèves des écoles de filles aux devoirs et aux connaissances terre-à-terre, mais d'une utilité indispensable, qui devraient toujours faire partie de l'éducation d'une future mère de famille.

Puisque nous avons effleuré la gymnastique, rappelons que cette exhibition contient un joli modèle réduit des portiques usités dans les gymnases scolaires de garçons et de filles et une collection complète de tous les instruments, appareils et jeux employés en pareil cas, depuis le jeu de paume, les volants et les raquettes jusqu'aux plus lourdes altères.

La photographie d'une école primaire de filles pendant les exercices de gymnastique est une des plus poétiques et des plus gracieuses qu'on puisse admirer. L'enseignement de cet art d'agrément et d'utilité se complète chez les garçons par les exercices de bataillons scolaires. C'est là, pour nous, qu'est le summus, le couronnement de l'édifice pour l'enseignement primaire actuel, dans les écoles de Paris.

Nous avons considéré avec un vif intérêt les photographies d'un peloton de bambins exercés à "l'école du soldat," par un vieux sous-officier, puis les manœuvres de "l'école du bataillon," exécutées par les élèves d'un arrondissement entier. Tout le monde remarquera un petit mannequin représentant un "pupille" au port d'armes. Nous aurions encore l'occasion de reparler des bataillons scolaires d'adolescents à propos des écoles professionnelles. Disons tout de suite qu'à l'âge de 14 à 16 ans, on voit les enfants faisant l'escrime à la baïonnette, l'exercice du sabre, etc., s'entraînant enfin, comme l'a dit Paul Déroulède, "à regarder leur homme en face et à avoir confiance en soi."

La musique vocale scolaire particulièrement en honneur dans les écoles municipales élémentaires, comme nous avons pu en juger par plusieurs méthodes de solfège et de nombreux recueils de chants. Le chant national la *Marseillaise*, destiné aux enfants, avec tous les couplets solfiés, est affiché dans l'école, et ses strophes confiées de bonne heure à la mémoire des écoliers. Disons aussi, dans cet ordre d'idée, que le tableau de *La Déclaration des droits de l'homme* exposé dans chaque école parisienne, occupe la place d'honneur, dans la décoration murale de ce salon.

Un journal franco-américain du Nord reproduisait récemment, à ce sujet, quelques plaisanteries *figurées*, qui n'eussent certes pas été du goût de Beaumarchais, ni du nôtre non plus d'ailleurs. Car, comme Américains, nous ne pouvons que féliciter la France, ou plutôt Paris, d'exposer dans ses écoles une déclaration des droits et des devoirs civiques, inspirée des formules de Jefferson et de l'école de Philadelphie.

Quoique l'école primaire élémentaire ne se confonde pas avec l'école professionnelle, qui lui est d'un degré supérieur, les élèves sont occupés, de temps en temps, à certains travaux manuels, comme nous venons de le montrer.

On remarque donc, dans cette section, une pyramide de plusieurs étagères, montrant les échantillons les plus intéressants des travaux des enfants de 9 à 13 ans, très dignes d'attirer l'attention des visiteurs les moins compétents.

Nous allions oublier de mentionner les spécimens des narrations et rédactions d'impressions demandées aux élèves après les voyages d'excursion organisés.

De fois l'an par la ville, en faveur des meilleurs élèves de toutes les écoles, et après certaines visites aux principaux musées. Nous ne pouvons tout citer, à notre grand regret. Contentons-nous de conseiller à nos lecteurs d'aller inspecter ces collections enfantines bien intéressantes, comme par exemple certaines rédactions faites par des élèves des deux sexes après une visite à l'exposition des arts décoratifs.

Plusieurs de ces compositions sont ornées de dessins très lestement croqués, à main levée, et qui montrent que l'enfant est dressé à prendre rapidement un croquis de ce qu'il trouve digne d'attention.

Il y a de même une foule de rédactions de jeunes élèves après des voyages à Versailles, à Fontainebleau, en Normandie, en Belgique même. Toutes méritent de fixer l'intérêt des instituteurs et des amis de l'enfance, et ainsi que le dit naïvement une de ces petites touristes privilégiées, montrent "combien la Ville de Paris gâte ses enfants."

On remarquera encore d'intéressants documents sur les caisses d'épargne scolaires. Le XIe arrondissement surtout expose des statistiques dont les chiffres sont éloquents : 11903 enfants ont déposé 30,206fr. pendant le premier semestre 1883-84. On ne saurait trop admirer cette habitude de l'épargne que l'école inculque à l'enfant. Il n'est pas inutile d'ajouter que depuis l'institution de ces caisses, qui s'établissent rapidement aussi en province, plus de dix millions de francs ont été déjà économisés ainsi presque sou à sou.

En terminant la revue très ébauchée de l'enseignement primaire parisien, nous devons parler des matinées littéraires, pour lesquelles le conseil municipal a voté un crédit annuel de 12,000 francs. Soixante matinées doivent être données par an, à raison de trois dans chacun des 20 arrondissements. Inutile de dire que ces exercices élevés ont lieu le dimanche.

Nous avons jeté un coup d'œil sur le programme de ces espèces de *Sunday-Schools* laïques qui ne peuvent manquer d'avoir un grand attrait pour les enfants. Nous avons remarqué des déclamations ou des récitations par des artistes en vogue de passages de Lafontaine, de Florian, de Corneille, de Molière etc. parmi les classiques ; puis enfin des morceaux patriotiques de Paul Déroulède, de François Coppée, de Victor de Laprade, d'Eugène Manuel, de Victor Hugo, etc. Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire, d'ajouter les commentaires que ne manquerait pas de faire eux-mêmes tous les bons amis de la France.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR ET PROFESSIONNEL.

Les documents de partie de la section parisienne proviennent surtout des grandes écoles municipales et d'enseignement primaire supérieur pour externes Turgot, Colbert, Lavoisier, Arago, et de l'école professionnelle pour internes J. B. Say, ainsi que de l'école Dupleix placée à la Villette et qui est spécialement une école d'apprentissage. C'est aussi cette dernière école qui a fourni l'exposition la plus complète de spécimens de travaux manuels d'élèves, dans les industries du bois et du fer. L'apprenti n'y entre que muni du certificat d'études primaires.

La durée de l'apprentissage est de trois ans. Tous les élèves passent successivement pendant la première année dans l'atelier du fer et dans l'atelier du bois. Cette sorte de gymnastique générale donne à la main de la souplesse et de la sûreté. Il est bon, d'ailleurs, qu'en cas de chômage dans la profession qu'il aura embrassée, l'ouvrier puisse, au moins provisoirement, demander à un autre état le pain quotidien.

Le choix de la spécialité n'a lieu qu'à l'entrée en seconde année. Alors seulement commencent les travaux d'exécution réelle; mais la théorie n'est jamais sacrifiée à la pratique. Aucune pièce, aucune machine n'est entreprise à l'atelier avant d'avoir été à l'école l'objet d'un croquis et d'une épure. Cette école si intéressante contient 240 élèves. La ville de Paris vient de décider la création de plusieurs autres écoles analogues, notamment pour l'industrie du meuble (rue de Reuilly) et pour les industries de précision, passage St-Pierre, le arrondissement.

La photographie de la forge où exercent les apprentis de 13 à 17 ans, est une des plus remarquables. Les objets exposés par les ouvriers sont surtout des travaux de l'industrie du fer et du bois, ajustage, tournage sur métaux, tournage en bois, menuiserie et instruments de précision, méritant d'éveiller la curiosité de ceux de nos concitoyens compétents dans ces travaux intéressants.

Quant à la portée philosophique de cette exposition, elle n'échappera à personne. Dans ces écoles professionnelles fréquentées annuellement par 3930 garçons, on prépare non des contremaîtres comme dans les écoles d'arts et métiers d'Aix et de Chalons sur Marne, mais des ouvriers d'élite possédant les connaissances théoriques et les connaissances techniques nécessaires pour l'exercice intelligent et raisonné de la profession à laquelle ils se destinent, et grâce laquelle ils devront maintenir les traditions d'ingéniosité, de bon goût, de correction qui ont assuré jusqu'ici le succès des produits de l'industrie française.

Notons que la Ville de Paris, s'inspirant de ses continuels aux principes des récentes lois qui ont décrété la gratuité de l'enseignement primaire à tous les degrés, a supprimé tous les frais d'études pour les élèves de ses belles écoles d'enseignement supérieur et professionnel; l'admission n'est subordonnée qu'à une seule condition, celle de justifier, par un examen, d'un degré d'instruction suffisant pour profiter de cet enseignement.

De plus il a été créé un certain nombre de bourses d'entretien ou allocations de 500 fr. qui s'obtiennent au concours et qui sont réservées aux enfants dont l'aptitude est reconnue, mais dont les familles ne pourraient se priver du salaire que ces enfants leur auraient rapporté s'ils avaient embrassé immédiatement un métier manuel. Rappelons que, dans l'ordre primaire élémentaire, non seulement la gratuité est absolue, mais que la ville de Paris donne même gratuitement aux enfants les fournitures scolaires, leçons, cahiers, etc., et jusqu'à des aliments aux enfants de familles pauvres.

L'exposition des écoles professionnelles de filles offre un attrait exceptionnel. On y remarque surtout une haute et belle vitrine provenant de l'école municipale de la rue Violet, où se trouvent des spécimens de travaux de jeunes couturières, modistes, fleuristes, etc., exécutés avec un goût et un "cachet" tout parisien.

Le goût personnel des jeunes filles se développe fort dans ces travaux. Il faudrait citer divers modèles de costumes en mitaine, tels que vêtement complet de poupée, peignoir, divers bouquets artificiels ; deux corsets, l'un crême, l'autre de soie bleue, tous cousus et exécutés avec une admirable sûreté de main.

Il y a encore divers spécimens de travaux de céramique, quelques albums contenant des costumes, avec les "patrons" en regard. Nous ne pouvons qu'engager nos lectrices à aller jeter un coup d'œil sur ces exhibitions qu'elles jugeront avec plus de compétence que nous. Qu'elles n'oublient pas aussi de remarquer les cours pratiques (obligatoires pour toutes les élèves) d'instruction ménagères, complétés par un cours d'hygiène. La place nous manque pour mentionner les cours spéciaux d'enseignement commercial pour jeunes filles, organisés avec grand soin par la ville de Paris.

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

Le centre de la section parisienne est occupé par un spécimen de l'installation d'une classe de dessin des écoles de Paris. On y voit l'hémicycle limité par une balustrade en fer, autour de laquelle sont placés les tabourets des élèves.

Des gudets longs fixés à cette balustrade permettent aux écoliers de déposer leurs crayons.

Au centre est un buffet porte-modèles, qui supporte ici un vase de plâtre, orné de moulures antiques. On remarque encore des selles porte-modèles, avec système rotatif mécanique pour présenter les solides géométriques dans leurs diverses positions.

Il faut signaler dans ce matériel une table mixte pouvant servir à l'enseignement classique, à l'enseignement du dessin et à l'enseignement de la coupe et de l'assemblage des vêtements.

Le dessin est enseigné dès l'école primaire élémentaire et les spécimens des travaux d'élèves des classes primaires (7 à 13 ans) exposés dans la première section méritaient déjà l'attention. A plus forte raison devra-t-on remarquer les dessins des élèves des écoles primaires supérieures exposés dans cette troisième section et surtout ceux des élèves des cours d'adultes, "Evening School" comme on dit ici,

On peut juger du reste de la valeur de la méthode d'enseignement par la série progressive de modèles en plâtre adoptée par la ville de Paris. Ces modèles proviennent les uns de la collection des moulages de l'Ecole des Beaux Arts, les autres des collections des spécimens de l'art moderne de l'Union Centrale des arts décoratifs.

Parmi les spécimens des travaux d'adultes, c'est dans ceux qui sont faits d'après le modèle vivant que se trouvent les plus remarquables. Notons surtout une tête de vieillard frappante de relief et de vie, un modèle nu vu de dos, diverses autres études, quelques unes peu fâchées, peu finies, mais conçues et exécutées avec une simplicité magistrale d'après la méthode de l'école française contemporaine. Cette méthode consiste à apprendre à l'élève à saisir les grandes lignes d'une étude, les traits principaux, essentiels, les caractères en un mot qui permettent de coucher en quelques coups d'estompe la reproduction saisissante de l'ensemble du modèle.

L'espace que nous avons dû consacrer à l'exposition scolaire de Paris nous empêche de tirer aucune conclusion. Le public les fera lui-même. Rien n'a jamais été plus à l'honneur de la "ville des lumières," que la remarquable section d'éducation que nous avons admirée hier.

Les recettes de l'Exposition ont atteint hier soir un total de $3807. Aujourd'hui, à 2 heures, auront lieu d'intéressantes cérémonies pour l'ouverture de la section de Chautauqua, dans le palais du gouvernement, à côté précisément de l'exposition d'éducation française.

7 1/2 heures on assistera à un grand feu d'artifice.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 27 mars 1885.

Température de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	68	20
Midi	76	24
2 P. M.	78	25½
6 P. M.	70	21

Nlle Orléans, Lne, 27 mars 1885, 2.00 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	65	Louisville, Ky.	60
Augusta, Gie	67	Memphis, Tenn	60
Galveston, Tex	72	Mobile, Ala.	76
Cairo, Ill	59	Montgomery, Ala.	69
Chattanoga, Tenn	64	Nashville, Tenn	61
Cincinnati, O	55	Nlle Orléans, Lne	76
Davenport, Iowa	48	Omaha, Neb	32
Dubuque, Iowa	45	Pittsburg, Pac	54
Galveston, Tex	72	Savannah, Gie	70
Indianola, Tex	76	Shreveport, La	57
Keokuk, Iowa	50	St Louis, Mo	59
Key West, Fla	81	St Paul, Minn	39
La Crosse, Wis	38	Vicksburg, Miss	66
Leavenworth, Kan	56	Yankton, D. T	37

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans la dernière 24 heures

Mariages.

Alfred Valentin à Mme Marie E. Dugan.
Adolph Barendschon à Mme Veuve Mathilde Hellwig.
Geo. W. L. Simonds à Mlle Sophie Heur.
John Dooley à Mlle Augusta Kuchler.
Auguste Laborde à Mlle Eugénie Henry.

Naissances.

Mme Germain Fernandez, une fille.
Mme Felix A. Jones, un garçon.
Mme George Kirkland, un garçon.
Mme Jerome E. Parison, un garçon.
Mme Fred. Weilmunte, un garçon.
Mme Alfred W. Barbemin, un garçon.

Décès.

Mlle Mathilda L. Watts, 28 ans, 464 Canal.
Charles E. Ryan, 4 ans, 2 Milan.
Mme Vve Jeanne Brousse, 60 ans, 234 Bourbon.
Buford Ellison, 55 ans, Tunnibury.
Steven Conners, 60 ans, Paterson, Algers.
Mme Vve Francis-a May, 70 ans, Morales et Pelican.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Vve Eliza A. White, 51 ans, Hôtel-Dieu.
Margaret Johnson, 1 ans, 22 South Robertson.
Mme Vve Mary Mackie, 75 ans, Hôtel-Dieu.
Mme Vve Raymond Gaillard, 75 ans, St Claude.
William Wrinhutter, 30 heures, Cont. près Chartres.
Mme Vve Ellen Scully, 69 ans, 479 Magazine.
Bertha Legendre, 16 mois, 1250 Laurel.
Mary Ann Mullen, 7 mois, 1214 Constance.
Mme Marie Gallagher, 39 ans, 29 Carondelet.
Capt William C. Reifner, 45 ans, 252 Melpomene.
Louisa A. Uhle, 18 mois, Derbigny, près Maureville.
Charles M. Hawthorne, 16 mois, 28 1/2 Louisa.

Arrêts rendus.

Par le juge Monroe—Patrick S. Finnegan vs. S. Noyes—Jugement de $250

Isaac Hays et autres vs. Richard R. Schmidt—Jugement de non-lieu.

Baltimore & Ohio Telegraph Co. vs. Northeastern R. R. Co.—Affaire plaidée devant un jury—Verdict de $5200 en faveur de la défoderesse. Action en expropriation du droit de passage.

Par le juge Lazarus—James Walsh & Cie. vs. F. F. Case & Co—Jugement de $5544.

Mme François Dupierris vs. Lapène & Ferré—Jugement de $2,000.

Compagnie d'assurances Lafayette vs. Ville de la Nouvelle-Orléans—Jugement en faveur de la défoderesse.

Georgs W. Rueff vs. Jno. Cooper & Son—Nouvelle audition de cause refusée.

Par le juge Tissot—Robert S. Covert vs. Maurice Scooler—Jugement de nonlieu et dépens à la charge du demandeur.

Helen C. Purves vs. O. W. Coffin—Jugement de $311.

Cour Criminelle.—Section A—Juge Roman—Wm Connors a été mis en jugement hier pour un vol de cigares au magasin de M. Albert McKay, rue Tchoupitoulas, 84 et 86. Connors est autant jeune garçon ; il aurait commis son délit nuitamment. Le jury ne s'est pas accordé quant au verdict à rendre ; le prévenu a donc été relaxé sous son même cautionnement.

Le procureur de l'Etat a mis fin aux poursuites qu'il dirigeait contre John Martin, accusé de vol au préjudice de Charles Meier.

Ont reconnu fondées les accusations formulées contre eux : Charles Chalmers, attaque brutale sur la personne de Esther Wise ; James Miller, actes de violence sur la personne de John Holland ; Matthew Fallon, violences sur la personne de Park Carter. Tous ont été punis ainsi qu'ils le méritaient.

Des plaintes diverses sont déposées contre Jessie Bell, Irwin Tillmann, Thomas Murray, Harriet Jones et Marie Manuel.

Section B. — Juge Baker—H. B. Anderholt a été condamné à une année de travaux forcés pour le vol d'un billet de chemin de fer. Anderholt n'en est pas à son premier délit.

W. S. Saiter a été condamné à $100 d'amende ou à trois mois d'emprisonnement pour avoir fait arrêter, sans en avoir le droit, le nommé Fred Smith. Bien qu'en faillite, Saiter a trouvé au fond de son escarcelle un *Bank Note* marqué à l'instiale C.—*Risum teneatis.*

Philip Washington a repoussé l'accusation formulée contre lui de vol ; W. F. Henderson et T. D. Sullivan, celle de vol avec effraction la nuit dépossédé contre eux ; James Flynn, celle de voies de fait ; John Gorran, celle de larcin.

L'instruction du procès de Charles Furlong pour le meurtre de Morris Peterson, est fixée au 1er avril.

Cour du recorder Davey.—Mme E. H. Murray a été envoyée devant la cour criminelle pour avoir eu en sa possession des objets qu'elle savait volés.

André Hinckley est relaxé sous $250 de cautionnement ; il a été envoyé devant le même tribunal pour la même inculpation.

Jenky Reed a été, lui aussi, envoyé devant la cour criminelle, accusé d'un vol.

Wm Pope a dû payer $10 d'amende ou subir un emprisonnement de 25 jours, pour s'être immiscé dans des affaires qui ne le regardaient pas.

Cour du recorder Burthe. — Le sieur Charles Wadler on Prussian Charlie a été envoyé devant la cour criminelle sous l'inculpation de port d'arme cachée.

Pearl Lee a dû payer $10 d'amende ou en prison aller, pour avoir levé le coude plus que de raison.

John Lewis, Henri Johnson, Estelle Williams, Washington Fletcher, Charles Davis et Kate Washington, tous gens de la pègre, sont sous le coup de diverses accusations.

Accident—Entre une et deux heures hier après-midi, une fillette de 12 ans, Annie Bader, s'est accidentellement fait une blessure un peu au-dessus du sein gauche dans la région du cœur, avec un pistolet de petit calibre considéré comme jouet. Elle a été transportée de la demeure de ses parents, 18 rue Ronam, à l'hôpital, où les médecins ont déclaré son état alarmant.

—A quatre heures et demie, hier soir, un nommé Thomas Murphy a été arrêté à l'angle des rues Jackson et Tchoupitoulas, pour avoir volé le célèbre chien Napoleon Jack.

Paragraphes. — Des incendiaires ont été frustrés dans une tentative qu'ils ont faite l'avant-dernière soirée, à Algier, de livrer aux flammes la demeure du Dr D'Estrampes, rue Villeré, 40. Ils avaient saturé d'huile de charbon l'endroit où ils ont appliqué la torche.

—Un nègre qui a déclaré se nommer Charles Davis, a été appréhendé au collet par un sergent de ville, hier, au coin des rues Toledano et Constance. A la salle de police le quidam a appris qu'il était réclamé par les autorités d'Alger pour un vol à main armée qui lui est imputé.

— Une femme qui errait seule dans les rues hier soir, à une heure très avancée, a été victime d'une brutale attaque de la part d'un individu qui s'est enfui, à temps pour échapper à une arrestation. Fannie Lynch est le nom de la malheureuse, que vous ne connaissez pas plus que nous, lecteurs.

—Deux cheminées menacent ruines rue de la Douane, 155 et 178. La prévoyante police en donnait avis hier matin aux autorités municipales. A quelque chose, police est bonne.

—Un grand nombre de colporteurs italiens sont trouvés porteurs de licenses accusant des noms autres que les leurs. Tous ceux qui se font pincer sont punis par le juge Burthe d'une façon qui leur fait jurer comme maître corbeau qu'on ne les y prendra plus.

—Un feu de cheminée à la maison rue St-Antoine, 32, a mis en émoi tous les gens du voisinage hier, vers 4 heures 30 de relevée.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

En destination du Bagne—Tous les criminels subissant une condamnation au pénitencier et que le shérif Butler avait sous sa surveillance à la prison de paroisse, sont partis pour Baton Rouge hier matin sous bonne escorte ; en voici les noms :

Thomas Sweeney, condamné à 15 ans de travaux forcés pour le meurtre d'Henri Ferguson, le 5 janvier 1884.

George Bird, condamné à deux années de réclusion pour blessure sur la personne de l'agent de police Fruthaler.

Mike King, larcin, deux années ; Geo. Allen, blessure, dix-huit mois ; Charles Joseph, larcin, deux années ; John Washington, attaque brutale avec l'intention de voler, deux années ; Samuel Young, blessure, une année ; Charles Smith, Matilde Scott, larcin, deux années ; Thomas J. Whalen, Robert Irwin, C. J. Lewis, Joseph Auguste, Charles Woods, William Fricke, Geo. Watkins, Thomas Jackson, larcin, une année ; George Russell, obtention d'argent sous de faux prétextes, une année ; Nellie O'Neil, deux délits, trois années ; Wm Tory, tentative de vol la nuit dans une maison habitée, deux années ; York Milton Jones, blessure, une année ; Robert Wesat, blessure, deux années ; Wm. Johnson, tentative de vol la nuit avec effraction, deux années ; James Henderson, vol à main armée, réclusion perpétuelle ; Joseph Dubois, larcin, six mois.

Le pistolet et le coup de poing—Les rixes sanglantes sont d'une telle fréquence qu'on commence à la Nouvelle-Orléans, qu'à l'étranger nous ne serions nullement surpris qu'on nous tint pour des barbares. Nous nous devons à nous-mêmes et nous le devons à nos concitoyens de protester contre une aussi calomnieuse imputation, car, si notre ville est le théâtre de ces drames, de ces vendettes, nous n'en sommes pas les acteurs. Deux de ces incident tragiques se sont produits ici dans les dernières 24 heures, et dans les deux circonstances ce ne sont des gens arrivés ici d'hier seulement, qui y ont pris part.

L'avant dernière nuit, deux individus, Charles Anderson et Charles A. Bridges se sont rencontrés dans une maison mal famée du quartier Bas Bassin, et, à la suite d'une altercation qui s'est élevée entre eux, le premier a été blessé mortellement d'une balle de pistolet à l'abdomen, par le dernier. Cette rixe est environnée de mystère, aucun des témoins n'en pouvant retracer l'origine.

Les femmes de la maison dans laquelle la maison racontent que Bridges, apparemment ivre, est entré dans la maison dont qu'il voulait voir une fille avec laquelle il venait de converser dans un établissement voisin et qui la fuyait. Anderson, qui causait dans la salle, est allé à la rencontre de Bridges, et, le prenant par le bras, l'a emmené dans la rue. Quelques minutes plus tard, la détonation d'une arme à feu se faisait entendre et Anderson tombait sur le trottoir devant la maison, mortellement atteint comme on sait.

En apprenant ce qui venait de se passer, les agents de police en faction dans le voisinage sont de suite accourus et ont arrêté Bridges qui s'éloignait du lieu de l'échauffourée. Une demi-heure plus tard, Bridges a été conduit au chevet d'Anderson. L'homme qui paraissait inconscient s'est écrié en voyant Bridges : voici celui qui m'a blessé ! puis il est tombé dans un état comateux.

Bridges est en prison et y demeurera tant que les chirurgiens de l'hôpital ne se seront pas prononcés sur l'état d'Anderson. Hier soir, vers minuit, le malheureux reposait paisiblement sous l'influence d'opiacés ; mais sa blessure inspire des vives craintes. Bridges affirme avoir tiré sur son adversaire en légitime défense de sa propre vie qu'il croyait en danger devant l'attitude aggressive de celui-ci. Anderson a refusé de faire aucun aveu jusqu'ici.

Faudis que les gens du voisinage où s'était passée cette scène tumultueuse se racontaient les circonstances de ce premier incident, un second, plus sanglant, venait jeter l'épouvante, rue Gasquet, 32, où nommé Edgard L. Stroud était l'objet d'une attaque à main armée de la part de C. M. Moore et de Frank Leonard, tous trois arrivés récemment de Louisville. Lorsque la police est arrivée sur les lieux, elle a mis les deux derniers en état d'arrestation. Moore avait sur sa personne un pistolet et un "coup de poing," arme très dangereuse ; Leonard était lui, armé d'un pistolet meurtrier.

Stroud accuse Moore de l'avoir assailli au saut du lit sans la moindre provocation.

Moore oppose à cette accusation la dénégation la plus formelle. Il avoue avoir fait feu sur Stroud ; mais a son corps défendant.

Une bonne initiative.—A la dernière réunion trimestrielle de la société de bienfaisance et d'assistance mutuelle du St-Maurice, M. le juge Anthony Sambola, nouvellement élu à la présidence, a prononcé une allocution que ses auditeurs ont fort admirée. Il a proposé au cours de son petit *speech*, la création au sein même de la société d'un fonds destiné à l'achat d'un terrain dans le Troisième district près de l'église St-Maurice sur lequel s'élèvera un cimetière. Non-seulement les membres de la société souscriront à ce fonds, mais toute personne domiciliée dans le district, l'assistance a fait bon accueil à la proposition et a promis d'appuyer le projet de sa bourse et de son influence.

La Montagne en mal d'enfant.—Une de nos feuilles du soir publiait hier une nouvelle à sensation, mais c'est justice de dire qu'elle la publiait sous toutes réserves. Elle annonçait que deux bandits qui flânaient depuis quelques jours le quartier de la Montagne du Canal, s'étaient jetés sur lui mercredi dernier, en plein midi, alors qu'il traversait une rue courte et étroite du premier district, la rue du Commerce, et lui avaient enlevé son portefeuille contenant dix mille piastres. Notre confrère disait avec beaucoup de plausibilité qu'il croyait la rumeur du vol fondée, parcequ'il avait cru remarquer du mystère dans un interview avec les officiers de l'institution.

Nous tenons de source certaine que la banque ne perd absolument pas un sou ; les seuls volés sont les voleurs eux-mêmes. Dans le portefeuille il n'y avait que des chèques dont le paiement a été de suite arrêté. Nous félicitons la banque qu'au lieu d'une cité plus grosse que Paris, il ne soit sorti qu'une souris des flancs de la montagne.

Londres, 27 mars—Une dépêche de Korti rapporte que le dernier détachement anglais a évacué aujourd'hui cette ville.

Londres, 27 mars—Le gén. Wolseley ayant inspecté et approuvé le campement d'été pour les troupes, celles-ci se sont retirées à Dongola.

L'ordre a été donné de hâter la construction du nouveau navire de guerre Pylades.

Londres, 27 mars—Le contingent australien pour le Soudan est arrêté.

Rome, 27 mars—Un autre cuirassé est parti pour la Mer Rouge.

Le Caire, 27 mars—Le budget égyptien indique un déficit de $4,215,000 pour l'année fiscale de 1884.

Lignes Télégraphiques.

St-Petersbourg, 27 mars—Une ligne télégraphique est établie entre Askabad, Saratksh et Merv.

Le journal Globe.

Londres, 27 mars—Le journal Globe dit qu'une proposition ressemblant à un ultimatum a été télégraphiée hier au gouvernement à St-Pétersbourg. Cette proposition requiert en même temps que le gouvernement russe envoie une dépêche qui n'arrive pas au cabinet anglais, plus tard que lundi prochain.

La même feuille déclare aussi que le 16 courant, le comte Granville a proposé à la Russie que les russes et les Afghans se retirent de cette partie du territoire, cause actuelle des désordres, et restent en dehors du dit territoire pendant les débats au sujet des négociations entamées à Londres.

A cette proposition la Russie n'a répondu que mercredi dernier. Elle refuse d'accéder à la proposition de l'Angleterre, en se prévalant de ce que le retrait de ses troupes serait une source d'humiliation pour la Russie. A la réception de cette réponse, le cabinet a décidé d'incorporer les réserves et la milice et d'envoyer l'ultimatum auquel il est référé plus haut.

Faillite.—Le Ministre des finances.

St. Pétersbourg, 27 mars.—La faillite de MM. Scaramanga & Cir., négociants de Londres et ayant des succursales à St. Pétersbourg et Rostoff a créé une grande sensation dans les cercles financiers.

Le ministre des finances a envoyé le gouverneur de la Banque d'Etat à Moscou, pour conférer avec les banquiers de cette ville. Le but de la conférence est de chercher les moyens d'éviter une crise financière qui est, croit-on, imminente.

Les prisonniers Cunningham et Burton

Londres, 27 mars—L'examen des prisonniers Cunningham et Burton est terminé. Ils seront tous les deux jugés sous la prévention de trahison et de félonie.

Le Canal de Suez.

Londres, 27 mars—L'Espagne a été invitée à participer à la conférence relative au Canal de Suez.

Le North German Gazette.

Berlin, 27 mars—Le North German Gazette, organe de Bismarck, rapporte que durant la récente visite officielle du comte Herbert Bismarck à Londres, les relations entre la Russie et l'Angleterre n'ont pas été altérées.

La *Gazette* nie que l'Empereur Guillaume ait échangé une communication avec le Czar, au sujet du différend qui existe entre l'Angleterre et la Russie relativement à l'Afghanistan.

Le Pape.

Rome, 27 mars—Le Pape a nommé aujourd'hui, au Consistoire secret, plusieurs évêques à des sièges en Amérique et ailleurs et a prononcé une courte allocution.

Exécution.

Grayson, Ky, 27 mars—William Neal, le plus grand des meurtriers d'Ashland, a été exécuté ici à 1 heure. Il a été escorté à l'échafaud par cent gardes armés de fusils à deux coups et de revolvers.

Il est monté d'un pas ferme sur l'éch